

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 30 octobre 2021 et pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés annuels audités de Reitmans pour l'exercice clos le 30 janvier 2021 ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Le présent rapport de gestion est daté du 16 décembre 2021.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 16 décembre 2021.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 30 octobre 2021 (le « troisième trimestre de l'exercice 2022 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 31 octobre 2020 (le « troisième trimestre de l'exercice 2021 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 39 semaines closes le 30 octobre 2021 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2022 ») sont comparées aux données des 39 semaines closes le 31 octobre 2020 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2021 »). Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com, ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir une incidence importante sur les résultats de la société. Au début de l'exercice 2022, 240 des 415 magasins (58 %) de la société étaient fermés en raison des mesures gouvernementales de confinement. Cette fermeture partielle du réseau de magasins de la société s'est poursuivie au cours du premier trimestre de l'exercice 2022. Même si les restrictions ont été assouplies et que certains magasins ont rouvert, en avril 2021, une troisième vague, accompagnée d'une augmentation des cas de COVID-19, a nécessité d'autres mesures gouvernementales de confinement. À la fin du mois de juin 2021, tous les magasins temporairement fermés touchés par la « troisième vague » de mesures gouvernementales de confinement avaient rouvert. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, tout comme au troisième trimestre de l'exercice 2021, il n'y a pas eu de fermetures de magasins dans le réseau de magasins de la société découlant de mesures gouvernementales de confinement. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, tous les magasins de la société ont été fermés pendant 55 jours consécutifs à partir du début de la « première vague » de mesures gouvernementales de confinement. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, la société a graduellement rouvert ses magasins et, à la fin

du mois de juin 2020, tous les magasins de la société étaient ouverts. Pendant le confinement partiel ou complet, la société a continué de remplir ses commandes électroniques, les ventes n'étant toutefois pas suffisantes pour compenser les pertes attribuables aux fermetures. En juin 2021, la société a mis en place son initiative de cueillette en magasin des achats en ligne (« CMAL ») afin d'améliorer l'expérience omnicanal de ses clients et de diminuer les coûts de transport associés aux commandes en ligne. Comme la CMAL n'a débuté qu'en juin 2021, elle a eu une incidence minime sur les résultats d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2022 relativement aux coûts de transport.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, les mesures prises par la société pour protéger sa situation financière ont de nouveau inclus la mise à pied des associés aux ventes pendant la fermeture temporaire des magasins et l'obtention d'une aide financière dans le cadre de programmes fédéraux, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (la « SUCL »). Ces mesures et cette aide financière ont permis d'atténuer les conséquences financières de la pandémie de COVID-19 sur les activités de la société.

La mesure dans laquelle la COVID-19 et ses variants continuera d'avoir une incidence sur les activités de la société, y compris sa chaîne d'approvisionnement, le comportement de magasinage et la demande des consommateurs, notamment pour ce qui est des achats en ligne, dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est très incertaine et impossible à prévoir pour le moment. Cette évolution future tient compte de la progression de la vaccination contre la COVID-19 au Canada, des taux de vaccination parmi la population canadienne et des autres mesures prises par les différentes autorités gouvernementales pour contenir le virus et la propagation de ses variants afin de circonscrire les vagues potentielles futures ainsi que des habitudes de magasinage des clients futurs, y compris les ventes en ligne. Alors qu'elle relève les défis posés par la COVID-19 et ses variants, la société devra s'adapter aux nouvelles préférences des clients et surveiller de près sa situation de trésorerie et contrôler ses dépenses, tout en gérant ses stocks afin de refléter la modification de la demande depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'information financière actuelle n'est pas nécessairement représentative des résultats d'exploitation futurs.

Le 19 mai 2020, la société a obtenu une ordonnance initiale (l'« ordonnance ») de la Cour supérieure du Québec (la « Cour ») afin de se placer sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC ») et Ernst & Young Inc. a été nommé contrôleur. Depuis sa requête initiale le 19 mai 2020, la société a obtenu cinq prolongations de l'ordonnance, la plus récente étant en vigueur jusqu'au 28 janvier 2022. Le processus prévu par la LACC a permis à la société de mettre en œuvre un plan de restructuration opérationnelle et commerciale qui comprenait la fermeture des bannières Thyme Maternité et Addition Elle (se reporter à la section intitulée « Activités abandonnées »). En août 2020, la société a obtenu auprès d'une institution financière canadienne un financement provisoire garanti (le « prêt débiteur-exploitant ») d'un montant maximal de 60,0 millions de dollars, y compris des facilités permettant d'obtenir des lettres de crédit d'un montant maximal de 5,0 millions de dollars. Le 25 mai 2021, la société a obtenu l'autorisation de la Cour de ramener la facilité de prêt débiteur-exploitant de 60,0 millions de dollars à 30,0 millions de dollars. Au 30 octobre 2021, la société n'avait pas effectué de prélèvements sur la facilité de prêt débiteur-exploitant. Étant donné l'incertitude entourant l'incidence à venir de la COVID-19 et de ses variants, la société ne peut garantir qu'elle n'utilisera pas le prêt débiteur-exploitant dans le futur. La société demeure engagée dans le processus relatif à la LACC et progresse avec l'aide du contrôleur. Le 23 novembre 2021, la société a conclu une lettre d'engagement contraignante relativement à une facilité renouvelable garantie par des actifs de premier rang d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars avec une institution financière canadienne. La facilité engagée sera utilisée pour financer tout montant payable par la société aux termes du plan d'arrangement en vertu de la LACC, pour remplacer le prêt débiteur-exploitant et pour financer les activités courantes de la société. Le 26 novembre 2021, la société a obtenu l'autorisation de la Cour de déposer son plan d'arrangement et de convoquer une assemblée des créanciers qui se tiendra le 21 décembre 2021. Le plan prévoit

que la société distribuera un montant total de 95,0 millions de dollars à ses créanciers en règlement complet et définitif de toutes les réclamations visées par le plan. Tous les documents relatifs au processus prévu par la LACC, y compris le plan d'arrangement, sont disponibles à l'adresse www.ey.com/ca/Reitmans. La société prévoit continuer de faire des annonces à mesure que d'autres progrès importants seront réalisés.

Ces facteurs et circonstances, auxquels s'ajoute le caractère imprévisible de l'issue des questions découlant des procédures en vertu de la LACC, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation et, par conséquent, de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Lors de la détermination du caractère approprié de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation et de l'existence d'incertitudes appréciables susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, la direction doit considérer toutes les informations disponibles à l'égard de l'avenir, y compris les flux de trésorerie futurs estimés, portant sur une période d'au moins 12 mois après la clôture de la période de présentation. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 octobre 2021 ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et le classement des actifs, des passifs et des charges comptabilisés qui pourraient autrement s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée. De tels ajustements pourraient être importants. Il est impossible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la COVID-19 et de ses variants de même que l'incidence qu'elle aura sur les résultats financiers et la situation financière de la société au cours des périodes futures. La société examinera les plus récents faits nouveaux et conséquences de la pandémie, y compris les évaluations actualisées des flux de trésorerie futurs. Toute incidence additionnelle découlant de la COVID-19 sera reflétée dans les résultats financiers de l'exercice en cours, s'il y a lieu.

Activités abandonnées

Dans le cadre de son plan de restructuration, la société a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021, dont les résultats et les flux de trésorerie sont, par conséquent, reclassés dans les activités abandonnées. Selon l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les états comparatifs des résultats et du résultat global doivent être présentés comme si les activités avaient été abandonnées à compter du début de l'exercice comparatif. Les activités abandonnées ont donc été exclues du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies et sont présentées en tant que bénéfice (perte) lié aux activités abandonnées, après impôt, sous un poste distinct de l'état consolidé des résultats.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les activités, la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que

les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la Société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement en immobilisations planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées aux sections intitulées « Gestion des risques d'exploitation » et « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- la capacité de la société à poursuivre son exploitation;
- l'issue de la procédure en vertu de la LACC et son incidence sur les relations avec les fournisseurs et le comportement des clients;
- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux (comme la COVID-19) qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;
- les modifications touchant les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement, y compris la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société causée par la pandémie de COVID-19;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;

- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société a déterminé plusieurs mesures de rendement clés et mesures financières non conformes aux PCGR qui, de l'avis de la direction, sont utiles pour évaluer le rendement de la société; les lecteurs sont toutefois prévenus que certaines de ces mesures n'ont pas nécessairement de définition normalisée aux termes des IFRS et, de ce fait, peuvent ne pas être comparables à des expressions semblables utilisées par d'autres sociétés.

En plus de traiter du bénéfice conformément aux IFRS, le présent rapport de gestion contient des références au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), à titre de mesure financière non conforme aux PCGR. Le BAIIA ajusté se définit en tant que bénéfice net (perte nette) avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation d'actifs non financiers et les coûts de restructuration. Par suite du classement des activités d'Addition Elle et de Thyme Maternité dans les activités abandonnées, le BAIIA ajusté a aussi été ajusté pour exclure les activités abandonnées.

Le tableau suivant effectue le rapprochement entre la mesure conforme aux PCGR la plus comparable, soit le bénéfice net ou la perte nette lié aux activités poursuivies, et le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités

d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement en immobilisations, et elle utilise cette mesure à ces fins. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts élimine l'incidence sur le bénéfice tiré d'activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur élimine l'incidence hors trésorerie et l'exclusion des coûts de restructuration et des activités abandonnées présente les résultats des activités poursuivies. Le BAIIA ajusté a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Cette mesure n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Bien que les variations des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur constituent des charges hors trésorerie, les actifs amortis devront fréquemment être remplacés ultérieurement; par conséquent, le BAIIA ajusté ne reflète pas les besoins de trésorerie pour ces remplacements. Le BAIIA ajusté ne devrait pas être considéré à titre de trésorerie discrétionnaire qui peut être investie dans la croissance de l'entreprise ou encore à titre de mesure de la trésorerie qui sera disponible pour satisfaire aux obligations de la société. D'autres sociétés peuvent calculer le BAIIA ajusté différemment. De temps à autre, la société peut exclure des éléments additionnels si elle croit qu'elle pourra ainsi arriver à une analyse plus efficace du rendement opérationnel sous-jacent. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Le BAIIA ajusté ne devrait pas servir de substitut aux mesures de la performance calculées selon les IFRS ni être considéré comme une solution de rechange au bénéfice net, aux entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement, ou à toute autre donnée contenue dans les états financiers et présentée à titre d'indicateur de la performance financière ou de la capacité de la société à générer des liquidités, qui sont tous des facteurs présentés conformément aux IFRS. Bien que le BAIIA ajusté est souvent utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les prêteurs et les autres intervenants pour évaluer les sociétés, cette mesure comporte des limites à titre d'outil d'analyse et ne devrait pas être prise en compte isolément ni servir de substitut dans l'analyse des résultats de la société présentés conformément aux IFRS.

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

Comme il est indiqué à la section intitulée « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société », à plusieurs reprises au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, la société a dû procéder à la fermeture temporaire de certains de ses magasins de détail en raison

des directives gouvernementales de confinement. Étant donné le caractère sans précédent de la pandémie de COVID-19 et ses conséquences majeures sur les consommateurs et sur la capacité de la société à servir ses clients, la direction estime que les ventes des magasins comparables ne sont pas, à l'heure actuelle, représentatives des tendances sous-jacentes dans son secteur d'activité et que, pour cette raison, elles ne seraient pas significatives aux fins de la comparaison des ventes d'un exercice à l'autre. Par conséquent, le présent rapport de gestion ne renferme pas d'analyse des ventes des magasins comparables pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La direction continuera de suivre l'évolution de la pandémie de COVID-19 et d'en évaluer les effets, et elle reprendra l'analyse des ventes des magasins comparables lorsque les résultats d'un exercice à l'autre seront plus représentatifs.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités poursuivies au BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies :

	Pour les troisièmes trimestres de		Pour les neuf premiers mois de	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	22,0 \$	(14,9) \$	45,9 \$	(89,1) \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	11,6	13,7	36,3	50,3 ¹
(Reprise de la) dépréciation d'actifs non financiers	(0,1)	4,5	(0,6)	12,8
Produits d'intérêts	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,4)
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	1,0	1,4	3,1	4,4
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(0,6)	0,2	(0,4)	0,7
Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net	(0,3)	1,6 ²	(12,7)	25,1 ²
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies	33,5 \$	6,4 \$	71,4 \$	3,8 \$
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies en % des ventes	18,8 %	3,9 %	15,1 %	1,0 %

¹ Les chiffres comparatifs ont été majorés de 11,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 afin de comptabiliser adéquatement la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles entre les activités poursuivies et les activités abandonnées. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.

² Afin de se conformer à la présentation adoptée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les chiffres comparatifs ont été réduits de 2,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2021 et les neuf premiers mois de l'exercice 2021 en raison d'un reclassement à partir du poste « Loyers et frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location » au poste « Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net ». Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. La société exerce actuellement ses activités sous les bannières qui suivent :



Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans est l'une des plus importantes chaînes de commerce de détail de mode féminine au Canada. Elle se démarque par une fidélité de la clientèle solidement établie grâce à un service hors pair, des stratégies marketing novatrices, ainsi que des produits de qualité.

PENNINGTONS

Chef de file canadien du marché des vêtements de grande taille, Penningtons propose à ses clientes une sélection de vêtements tendance et abordables pour les tailles mode 12 à 32. Penningtons exploite des magasins d'une superficie moyenne de 6 000 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW & CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants. Sa mission est de faire découvrir la mode à une clientèle de style urbain en proposant des vêtements et articles mode pour les hommes et les femmes.

BANNIÈRES

	Nombre de magasins au 30 janvier 2021	Fermetures au T2	Ouvertures au T3	Fermetures au T3	Nombre de magasins au 30 octobre 2021	Nombre de magasins au 31 octobre 2020
Reitmans	245	(3)	–	–	242	247
Penningtons	92	(1)	3	(1)	93	92
RW & CO.	78	–	1	(1)	78	79
Total des magasins compte tenu des activités poursuivies	415	(4)	4	(2)	413	418

Différentes raisons peuvent mener à la fermeture d'un magasin donné, et la viabilité de chacun d'eux et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités. Après la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2022, la société a fermé un magasin Reitmans. À la date des présentes, la société a 412 magasins.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022 EN REGARD DE CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2021

	Troisième trimestre de l'exercice 2022	Troisième trimestre de l'exercice 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	178,2 \$	163,4 \$	14,8 \$	9,1 %
Coût des biens vendus	76,8	81,8	(5,0)	(6,1) %
Marge brute	101,4	81,6	19,8	24,3 %
Marge brute en %	56,9 %	49,9 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	79,8	95,1	(15,3)	(16,1) %
Résultats des activités d'exploitation	21,6	(13,5)	35,1	s. o.
Charges financières nettes	(0,2)	(1,2)	1,0	(83,3) %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	21,4	(14,7)	36,1	s. o.
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(0,6)	0,2	(0,8)	s. o.
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	22,0	(14,9)	36,9	s. o.
Bénéfice lié aux activités abandonnées, après impôt	4,8	0,4	4,4	s. o.
Bénéfice net (perte nette)	26,8 \$	(14,5) \$	41,3 \$	s. o.
BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies ²	33,5 \$	6,4 \$	27,1 \$	s. o.
Bénéfice (perte) par action :				
De base	0,55 \$	(0,30) \$	0,85 \$	s. o.
Dilué(e)	0,55	(0,30)	0,85	s. o.
Bénéfice (perte) par action, activités poursuivies				
De base	0,45 \$	(0,31) \$	0,76 \$	s. o.
Dilué(e)	0,45	(0,31)	0,76	s. o.

¹ Compte tenu de la reprise de la dépréciation d'actifs non financiers de 0,1 million de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 (charge de dépréciation d'actifs non financiers et coûts de restructuration de 4,5 millions de dollars et de 1,6 million de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre de l'exercice 2021).

² Afin de se conformer à la présentation adoptée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, les chiffres comparatifs ont été réduits de 2,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2021 en raison d'un reclassement à partir du poste « Loyers et frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location » au poste « Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net ». Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.

Ventes

Les ventes au cours du troisième trimestre de 2022 ont augmenté de 14,8 millions de dollars, ou de 9,1 %, pour s'établir à 178,2 millions de dollars, en raison surtout d'une augmentation de l'achalandage en magasin et du nombre de transactions, les clients renouant avec l'achat en magasin.

Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2022 a augmenté de 19,8 millions de dollars, pour s'établir à 101,4 millions de dollars, comparativement à 81,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 49,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2021 à 56,9 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2022. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant le troisième trimestre de l'exercice 2022, conjugué à l'incidence favorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus, facteurs contrebalancés en partie par des coûts de transport des marchandises plus élevés attribuables aux perturbations subies par le secteur de transport en raison de l'utilisation accrue du transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 79,8 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 a diminué de 15,3 millions de dollars, ou 16,1 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2021, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution des charges d'exploitation des magasins en raison principalement des contrats de location plus avantageux qui ont été renégociés et du plus petit nombre de magasins, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de la rémunération du personnel des magasins et la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques;
 - la diminution de 1,9 million de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par la charge de restructuration de 1,6 million de dollars engagée au troisième trimestre de l'exercice 2021 et par le recouvrement de coûts de restructuration de 0,3 million de dollars réalisé au troisième trimestre de l'exercice 2022 (se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2022);
 - la diminution de 2,1 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et à la réduction de l'investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles depuis l'apparition de la pandémie;
 - la diminution de 4,6 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers en raison de la réévaluation par la société de la rentabilité attendue des magasins de détail individuels;
 - la diminution de 1,1 million de dollars des coûts de transport attribuable essentiellement au fait que les clients ont renoué avec l'achat en magasin;
- facteurs contrebalancés en partie par :
- la diminution de 5,1 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux programmes de la SSUC et de la SUCL, soutien financier qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont fixées à 0,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, comparativement à des charges financières nettes de 1,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. Cette variation de 1,0 million de dollars est essentiellement attribuable aux facteurs qui suivent :

- une augmentation du profit de change de 0,6 million de dollars attribuable à l'incidence du cours de change sur les actifs et les passifs monétaires libellés en dollars américains; facteur contrebalancé en partie par :
- une diminution de 0,5 million de dollars des charges d'intérêts sur les obligations locatives en raison des négociations de la société avec certains propriétaires et des modifications aux contrats de location qui en ont découlées (à savoir des paiements de loyers variables plutôt que des paiements de loyers fixes).

Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, mais ne tient pas compte du montant d'impôt estimatif lié à une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du troisième trimestre de l'exercice 2022 s'est chiffré à 22,0 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,45 \$), comparativement à une perte nette de 14,9 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 0,31 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. La progression de 36,9 millions de dollars du bénéfice net lié aux activités poursuivies est principalement attribuable à l'accroissement de la marge brute, à la diminution des charges d'exploitation globales, à la hausse du recouvrement d'impôt et à la baisse des charges financières nettes, comme il est mentionné précédemment.

BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, le BAlIA ajusté lié aux activités poursuivies s'est établi à 33,5 millions de dollars, comparativement à 6,4 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. La hausse de 27,1 millions de dollars est imputable à l'augmentation de 19,8 millions de dollars de la marge brute, ainsi qu'à la baisse des charges d'exploitation (compte non tenu du recouvrement des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 6,7 millions de dollars et à l'augmentation de 0,6 million de dollars du profit de change, comme il est mentionné précédemment.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées

Comme il est indiqué à la section intitulée « Activités abandonnées », la société, dans le cadre de son plan de restructuration, a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021.

L'information financière présentée dans les activités abandonnées est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination du bénéfice net (de la perte nette) lié(e) aux activités abandonnées.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées pour le troisième trimestre de l'exercice 2022 s'est élevé à 4,8 millions de dollars, en regard d'un bénéfice net lié aux activités abandonnées de 0,4 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. Puisque les bannières dont les activités ont été abandonnées n'étaient plus exploitées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net de 4,8 millions de dollars est attribuable à un ajustement de la provision au titre des contrats de location résiliés qui reflète les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires et les passifs totaux pouvant faire l'objet de transactions aux termes du plan d'arrangement (se reporter à la rubrique « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société »).

De plus amples informations sont fournies dans les notes 4 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 octobre 2021 et pour le troisième trimestre de l'exercice 2022.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2022 EN REGARD DE CEUX DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2021

	Neuf premiers mois de l'exercice 2022	Neuf premiers mois de l'exercice 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Ventes	471,7 \$	388,7 \$	83,0 \$	21,4 %
Coût des biens vendus	214,7	207,3	7,4	3,6 %
Marge brute	257,0	181,4	75,6	41,7 %
Marge brute en %	54,5 %	46,7 %		
Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹	210,0	277,6	(67,6)	(24,4) %
Résultats des activités d'exploitation	47,0	(96,2)	143,2	s. o.
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(1,5)	7,8	(9,3)	s. o.
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	45,5	(88,4)	133,9	s. o.
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	(0,4)	0,7	(1,1)	s. o.
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	45,9	(89,1)	135,0	s. o.
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt	15,0	(72,2)	87,2	s. o.
Bénéfice net (perte nette)	60,9 \$	(161,3) \$	222,2 \$	s. o.
BAILA ajusté lié aux activités poursuivies ²	71,4 \$	3,8 \$	67,6 \$	s. o.
Bénéfice (perte) par action :				
De base	1,25 \$	(3,30) \$	4,55 \$	s. o.
Dilué(e)	1,25	(3,30)	4,55	s. o.
Bénéfice (perte) par action, activités poursuivies				
De base	0,94 \$	(1,82) \$	2,76 \$	s. o.
Dilué(e)	0,94	(1,82)	2,76	s. o.

¹ Compte tenu de la reprise de la dépréciation d'actifs non financiers de 0,6 million de dollars et d'un recouvrement de coûts de restructuration de 12,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 (charge de dépréciation d'actifs non financiers et coûts de restructuration de 12,8 millions de dollars et de 25,1 millions de dollars, respectivement, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021).

² Le chiffre comparatif a été majoré de 9,3 millions de dollars en raison d'une hausse de 11,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 afin de comptabiliser adéquatement la charge d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles entre les activités poursuivies et les activités abandonnées (se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022), ce qui a été contrebalancé en partie par une baisse de 2,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 en raison d'un reclassement à partir du poste « Loyers et frais d'occupation recouverts dans le cadre des renégociations de contrats de location » au poste « Coûts de (profits découlant de la) restructuration, montant net ». Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.

Ventes

Les ventes des neuf premiers mois de l'exercice 2022 ont augmenté de 83,0 millions de dollars, ou 21,4 %, pour s'établir à 471,7 millions de dollars, principalement parce que le réseau de magasins de la société a été fermé pour un beaucoup plus petit nombre de jours au total pendant le confinement partiel au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 par rapport à la réouverture graduelle des magasins après le confinement complet au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'achalandage en magasin et du nombre de transactions, les clients ayant renoué avec l'achat en magasin, et à une hausse des ventes en ligne de la société.

Marge brute

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a augmenté de 75,6 millions de dollars, ou 41,7 %, pour s'établir à 257,0 millions de dollars, comparativement à 181,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. La marge brute en pourcentage des ventes s'est accrue, passant de 46,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021 à 54,5 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. L'accroissement à la fois de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des ventes est essentiellement attribuable aux démarques et aux activités de promotion moindres durant les neuf premiers mois de l'exercice 2022, conjugué à l'incidence favorable du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus, facteurs contrebalancés en partie par des coûts de transport des marchandises plus élevés attribuables aux perturbations subies par le secteur de transport en raison de l'utilisation accrue du transport de marchandises par la voie des airs pour répondre à la demande des clients.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 a diminué de 67,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution de 37,8 millions de dollars des coûts de restructuration qui s'explique principalement par la charge de restructuration de 25,1 millions de dollars engagée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021, par rapport à un recouvrement de coûts de restructuration de 12,7 millions de dollars réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, en raison surtout des ajustements rétroactifs favorables au titre des loyers de 11,0 millions de dollars découlant de la clôture des négociations des contrats de location de certains magasins de la société, d'un profit de 5,1 millions de dollars du fait de la réévaluation de contrats de location et d'un ajustement de 4,3 millions de dollars de la provision au titre des contrats de location résiliés qui reflète les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires et le plan d'arrangement, déduction faite des honoraires professionnels et autres frais de restructuration (se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022);
- la diminution de 14,0 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles essentiellement attribuable à la réduction du nombre de magasins et des actifs au titre de droits d'utilisation connexes et à la réduction de l'investissement dans les immobilisations corporelles et incorporelles depuis l'apparition de la pandémie;
- la diminution de 13,4 millions de dollars de la dépréciation d'actifs non financiers en raison de la réévaluation par la société de la rentabilité attendue des magasins de détail individuels;
- la diminution de 2,5 millions de dollars des coûts de transport principalement attribuable à la ristourne non récurrente de 1,9 million de dollars obtenue d'un transporteur local et une réduction de 0,6 million de dollars des coûts de transport globaux résultant de la baisse du nombre de commandes électroniques traitées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022;
- une diminution des charges d'exploitation des magasins en raison surtout des contrats de location plus avantageux qui ont été renégociés et du plus petit nombre de magasins, facteurs contrebalancés en partie par une augmentation de la rémunération du personnel des magasins et la hausse des dépenses publicitaires dans les médias numériques.

facteurs contrebalancés en partie par :

- la diminution de 8,2 millions de dollars du montant combiné total du soutien financier lié aux

programmes de la SSUC et de la SUCL, soutien financier qui a été comptabilisé en tant que réduction des frais de vente et de distribution et des charges administratives.

(Charges financières nettes) produits financiers nets

Les charges financières nettes se sont fixées à 1,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, comparativement à des produits financiers nets de 7,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Cette variation de 9,3 millions de dollars est essentiellement attribuable aux facteurs qui suivent :

- une diminution du profit de change de 10,4 millions de dollars attribuable en grande partie à un profit de 9,7 millions de dollars réalisé à l'échéance et à la cession de contrats de change à terme ayant cessé d'être désignés comme des couvertures de flux de trésorerie qui a été comptabilisé au cours des neuf premiers mois de 2021 et à l'incidence du cours de change sur les actifs et les passifs monétaires libellés en dollars américains;

facteurs contrebalancés en partie par :

- une diminution de 1,3 million de dollars des charges d'intérêts sur les obligations locatives en raison des négociations de la société avec certains propriétaires et des modifications aux contrats de location qui en ont découlées (à savoir des paiements de loyers variables plutôt que des paiements de loyers fixes).

Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt se compose principalement d'ajustements se rapportant à des exercices précédents, mais ne tient pas compte du montant d'impôt estimatif lié à une filiale à l'étranger. Étant donné l'incertitude quant à la capacité de la société à générer ultérieurement des activités rentables et l'évaluation de la direction selon laquelle il n'est pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est chiffré à 45,9 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,94 \$), comparativement à une perte nette de 89,1 millions de dollars (perte par action de base et diluée de 1,82 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. La progression de 135,0 millions de dollars du bénéfice net lié aux activités poursuivies est principalement attribuable à l'accroissement de la marge brute, à la diminution des charges d'exploitation globales et à une hausse du recouvrement d'impôt, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des charges financières nettes, comme il est mentionné précédemment.

BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022, le BAIIA ajusté lié aux activités poursuivies correspond à un bénéfice de 71,4 millions de dollars, comparativement à 3,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. La hausse de 67,6 millions de dollars est imputable à l'augmentation de 75,6 millions de dollars de la marge brute et à la baisse des charges d'exploitation (compte non tenu des coûts de restructuration, des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et de la dépréciation d'actifs non financiers) de 2,4 millions de dollars, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution de 10,4 millions de dollars du profit de change, comme il est mentionné précédemment.

Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées

Comme il est indiqué à la section intitulée « Activités abandonnées », la société, dans le cadre de son plan de restructuration, a fermé ses bannières Thyme Maternité et Addition Elle au cours de l'exercice clos le 30 janvier 2021.

L'information financière présentée dans les activités abandonnées est directement attribuable aux deux bannières. Les charges administratives et les divers frais de vente et de distribution se rapportant aux fonctions partagées, centralisées ou communes de la société sont tous exclus de la détermination de la perte nette liée aux activités abandonnées.

Le bénéfice net lié aux activités abandonnées pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 s'est élevé à 15,0 millions de dollars, en regard d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 72,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021. Puisque les bannières dont les activités ont été abandonnées n'étaient plus exploitées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, le bénéfice net de 15,0 millions de dollars est attribuable à un ajustement de la provision au titre des contrats de location résiliés qui reflète les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires et les passifs totaux pouvant faire l'objet de transactions aux termes du plan d'arrangement.

De plus amples informations sont fournies dans les notes 4 et 11 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 octobre 2021 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice qui sera clos le 29 janvier 2022, toute référence à « 2021 » correspond à l'exercice clos le 30 janvier 2021 et toute référence à « 2020 » correspond à l'exercice clos le 1^{er} février 2020.

	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021 ¹	2021	2020 ¹
Ventes	178,2 \$	163,4 \$	172,3 \$	144,0 \$	121,3 \$	81,3 \$	144,7 \$	184,4 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	22,0	(14,9)	23,9	(27,4)	(0,0)	(46,7)	(10,9)	(47,2)
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées, après impôt	4,8	0,4	10,2	(44,6)	(0,0)	(28,0)	–	(4,5)
Bénéfice net (perte nette)	26,8 ²	(14,5) ²	34,1 ³	(72,0) ³	(0,0) ⁴	(74,7) ⁴	(10,9) ⁵	(51,7)
Bénéfice (perte) par action								
De base	0,55 ² \$	(0,30) ² \$	0,70 ³ \$	(1,47) ³ \$	(0,00) ⁴ \$	(1,53) ⁴ \$	(0,22) ⁵ \$	(1,06) \$
Dilué(e)	0,55 ²	(0,30) ²	0,70 ³	(1,47) ³	(0,00) ⁴	(1,53) ⁴	(0,22) ⁵	(1,06)
Bénéfice (perte) par action, activités poursuivies								
De base	0,45 \$	(0,31) \$	0,49 \$	(0,56) \$	(0,00) \$	(0,96) \$	(0,22) \$	(0,97) \$
Dilué(e)	0,45	(0,31)	0,49	(0,56)	(0,00)	(0,96)	(0,22)	(0,97)

¹ Les chiffres comparatifs ont été retraités pour présenter séparément les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées.

² Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions salariales et pour le loyer totalisant 1,6 million de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 5,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,1 million de dollars. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 5,2 millions de dollars et de coûts de restructuration de 2,6 millions de dollars, en partie contrebalancés par une subvention salariale de 6,8 millions de dollars.

³ Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tenait compte de l'incidence des subventions salariales et pour le loyer totalisant 6,1 millions de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 16,1 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,3 million de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 9,0 millions de dollars et de coûts de restructuration de 74,2 millions de dollars, en partie contrebalancés par une subvention salariale de 14,8 millions de dollars.

⁴ Au cours du premier trimestre de l'exercice 2022, la perte nette tient compte de l'incidence des subventions salariales et pour le loyer totalisant 10,3 millions de dollars, du recouvrement des coûts de restructuration de 6,6 millions de dollars et d'une reprise de la dépréciation des actifs non financiers de 0,2 million de dollars. Au cours du premier trimestre de 2021, la perte nette tenait compte de l'incidence d'une dépréciation d'actifs non financiers de 20,6 millions de dollars et d'une provision pour évaluation des stocks supplémentaire de 18,3 millions de dollars, en partie contrebalancée par un profit de change latent net de 11,6 millions de dollars lié au reclassement des contrats de change et une subvention salariale de 6,6 millions de dollars.

⁵ Compte tenu de l'incidence d'une dépréciation des actifs non financiers de 9,1 millions de dollars et de coûts de restructuration de 0,8 million de dollars, atténués par une subvention salariale de 3,8 millions de dollars.

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 30 octobre 2021 et au 30 janvier 2021 :

	30 octobre 2021	30 janvier 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	87,4 \$	77,9 \$	9,5 \$	12,2 %
Clients et autres débiteurs	6,1	10,7	(4,6)	(43,0) %
Stocks	133,5	96,1	37,4	38,9 %
Charges payées d'avance et acomptes	36,7	32,1	4,6	14,3 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	70,2	76,4	(6,2)	(8,1) %
Actifs au titre de droits d'utilisation	39,4	103,8	(64,4)	(62,0) %
Fournisseurs et autres créditeurs	40,7	31,5	9,2	29,2 %
Produits différés	10,5	12,5	(2,0)	(16,0) %
Impôt sur le résultat à payer	0,7	1,2	(0,5)	(41,7) %
Obligations locatives (courantes et non courantes)	49,7	123,2	(73,5)	(59,7) %
Passifs pouvant faire l'objet d'une transaction	185,6	204,1	(18,5)	(9,1) %

L'écart entre les chiffres présentés au 30 octobre 2021 et au 30 janvier 2021 s'explique essentiellement par ce qui suit :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 9,5 millions de dollars en raison des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 et du soutien financier reçu dans le cadre des programmes de la SSUC et de la SUCL, facteurs contrés en partie par la hausse des investissements consacrés aux immobilisations corporelles au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022;
- les clients et autres débiteurs ont baissé du fait essentiellement du calendrier de réception des subventions salariales et pour le loyer du gouvernement fédéral, contrebalancé en partie par la hausse des demandes d'indemnisation au titre d'une police d'assurance et des créances sur cartes de crédit;
- les stocks sont plus élevés en raison principalement de l'augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de la période des Fêtes et de l'accélération des livraisons de marchandises en raison de la stratégie de la société destinée à atténuer les récentes perturbations du secteur du transport mondial;
- les charges payées d'avance et acomptes comprennent essentiellement le versement d'acomptes et les prépaiements exigés par les fournisseurs pendant que la société est sous la protection de la LACC, les primes d'assurance payées à l'avance et les contrats d'entretien. La hausse de 4,6 millions de dollars est principalement attribuable au calendrier des paiements relatifs aux acomptes exigés par les fournisseurs;
- au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, un montant de 6,9 millions de dollars a été dépensé principalement pour les rénovations de magasins et les ajouts de matériel informatique et de logiciels au siège social. Des amortissements de 13,9 millions de dollars et une reprise de perte de valeur de 0,6 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (12,8 millions de dollars au titre des amortissements et 18,3 millions de dollars au titre des charges de dépréciation ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021);

- les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont diminué de 64,4 millions de dollars, ce qui tient avant tout aux amortissements et aux modifications des contrats de location découlant de la renégociation par la société des contrats de location qui n'ont pas été résiliés et des changements subséquents apportés à ses contrats de location (à savoir des paiements de loyers variables plutôt que des paiements de loyers fixes). Des amortissements de 22,3 millions de dollars ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (34,5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021) et aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022 (16,5 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021);
- les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté d'environ 9,2 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des passifs au titre des taxes de vente et le calendrier des paiements liés aux créiteurs au titre des avantages du personnel;
- les produits différés ont diminué, principalement en raison du calendrier d'encaissement des cartes-cadeaux, en partie neutralisé par une augmentation de l'octroi des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits différés se composent de cartes-cadeaux inutilisées et de points et primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- l'impôt sur le résultat à payer a diminué en raison surtout d'un paiement d'impôt effectué par une filiale étrangère au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, contrebalancé en partie par les passifs d'impôt estimés liés à une filiale à l'étranger;
- les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, les obligations locatives ont diminué en raison des paiements de loyers de 29,5 millions de dollars et des modifications aux contrats de location de 59,1 millions de dollars, facteurs atténués par des entrées de contrats de location de 12,0 millions de dollars et des charges d'intérêts de 3,1 millions de dollars;
- les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction se composent essentiellement de montants dus à des créanciers (y compris les propriétaires), à d'anciens employés et aux bénéficiaires du régime complémentaire de retraite offert à certains cadres dirigeants (le « RCRC ») de la société. Ces montants seront établis en fonction des dispositions de la LACC et devraient être réglés dans le cadre du plan d'arrangement. Les passifs pouvant faire l'objet d'une transaction correspondent à la meilleure estimation de la société des obligations visées par le plan d'arrangement et de transaction avec ses créanciers. Se reporter aux notes 11 et 22 afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités au 30 octobre 2021. La diminution de 18,5 millions de dollars est principalement attribuable à un ajustement concernant la meilleure estimation de la direction de la provision au titre des contrats de location résiliés, qui a été ajustée pour refléter les plus récentes négociations de règlement avec certains propriétaires, et au rapprochement de la société des réclamations visées par le plan d'arrangement.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Outre ces risques, comme il est expliqué à la section intitulée « Mise à jour sur la COVID-19 et autres mises à jour importantes de la société », la société poursuit ses activités sous la protection de la LACC.

LIQUIDITÉS, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 octobre 2021, la société avait des passifs courants totalisant 259,9 millions de dollars, y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 185,6 millions de dollars (300,2 millions de dollars au 31 octobre 2020, y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 203,3 millions de dollars; 284,5 millions de dollars au 30 janvier 2021, y compris des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction de 204,1 millions de dollars) et un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 87,4 millions de dollars (82,7 millions de dollars au 31 octobre 2020; 77,9 millions de dollars au 30 janvier 2021) et elle n'avait aucune dette à long terme (hormis des obligations locatives). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

Le processus prévu par la LACC a permis à la société de mettre en œuvre son plan de restructuration opérationnelle et commerciale afin de se repositionner pour connaître le succès à long terme. Le 25 mai 2021, la société a obtenu l'autorisation de ramener la facilité de prêt débiteur-exploitant de 60,0 millions de dollars à 30,0 millions de dollars. À ce jour, la société n'a effectué aucun prélèvement sur la facilité de prêt débiteur-exploitant. Le 23 novembre 2021, la société a conclu une lettre d'engagement contraignante relativement à une facilité renouvelable garantie par des actifs de premier rang d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars avec une institution financière canadienne. Cette facilité engagée sera utilisée pour financer tout montant payable par la société aux termes du plan d'arrangement en vertu de la LACC, pour remplacer le prêt débiteur-exploitant et pour financer les activités courantes de la société. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, après les paiements d'obligations locatives, se sont chiffrées à 18,1 millions de dollars, contre des sorties de trésorerie de 3,4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022, la société a investi 6,9 millions de dollars principalement dans des rénovations de magasins et des ajouts de matériel informatique et de logiciels au siège social. La société continue d'évaluer l'incidence de la COVID-19 sur ses activités et le plan d'arrangement. Les dépenses d'investissement en immobilisations importantes pour le reste de l'exercice qui sera clos le 29 janvier 2022 dépendront de cette évaluation et du résultat.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021. Comme il est mentionné précédemment, le 19 mai 2020, la société a obtenu la protection en vertu de la LACC. Sous la supervision du contrôleur, le règlement des passifs existants en date du 19 mai 2020, comptabilisé comme des passifs pouvant faire l'objet d'une transaction dans les états financiers intermédiaires, a été déterminé dans le plan d'arrangement qui a été déposé et qui fera l'objet d'un vote à l'occasion d'une assemblée des créanciers qui aura lieu le 21 décembre 2021. Le plan prévoit que la société distribuera un montant total d'environ 95,0 millions de dollars à ses créanciers en règlement complet et définitif de toutes les réclamations visées par le plan.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 16 décembre 2021, 13 440 000 actions ordinaires et 35 427 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. Le nombre des options sur actions en cours de la société s'établissait à 1 126 000 et leur prix d'exercice moyen était de 8,56 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longtemps d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société a envisagé diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la réalisation d'achats futurs libellés en dollars américains et couverts par des contrats à terme en cours n'était plus considérée comme étant probable en raison de l'effort de la société visant à réduire les achats de stocks à l'avenir dans le contexte de l'incertitude qui entoure la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. En conséquence, la société avait reclassé le profit latent cumulatif sur ces contrats à terme dans le bénéfice net à partir des autres éléments du résultat global. Au deuxième trimestre de l'exercice 2021, ces contrats à terme d'une valeur nominale de 15,0 millions de dollars américains sont arrivés à échéance et la société a cédé tous les autres contrats à terme en cours d'une valeur nominale de 115,0 millions de dollars américains, ce qui a donné lieu à un profit de change réalisé de 9,7 millions de dollars comptabilisé pour les neuf premiers mois de l'exercice 2021.

La société a temporairement suspendu son programme de couverture en raison des incertitudes liées aux engagements d'achats de stocks découlant de la pandémie de COVID-19 et du plan de restructuration. Il n'y avait aucun contrat de change à terme en cours au 30 octobre 2021, au 31 octobre 2020 et au 30 janvier 2021.

Un contrat de change à terme est un accord contractuel visant l'achat ou la vente ultérieur d'une devise à un prix et à une date déterminés. Les risques de crédit existent dans l'éventualité où une contrepartie manquerait à ses engagements. La société réduit ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties hautement cotées, habituellement des grandes banques à charte canadiennes.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs et des contrats de change. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes. La société surveille de près le risque auquel l'exposent ses placements de liquidités à court terme.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques. La suspension temporaire du programme de couverture de la société a eu pour effet d'accroître l'exposition au risque lié à une appréciation du dollar américain.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 30 janvier 2021 (disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com) n'a été constatée.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

De nouvelles modifications des normes et interprétations qui ne sont toujours pas en vigueur au troisième trimestre de l'exercice 2022 n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 octobre 2021 et pour la période de 39 semaines close à cette date. Les nouvelles modifications des normes et interprétations modifiées suivantes sont actuellement à l'étude :

- Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2).

De plus amples informations sur ces modifications sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 octobre 2021 et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.